MERCREDI 19 JUIN 1912

XIIIe ANNÉE. — N° 7900. — MERCREDI 19 JUIN 1912

LA CROIX

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre Téléphone : 672

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

Adveniat regnum tuum

Merc. 19 juin. — SS. GERVAIS ET PROTAIS

MARDI 18 JUIN 1912

La journée

Au Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, on a décidé que le gouvernement s'opposerait au vote sur le fond du projet Augagneur et poserait la question de confiance.

Le président de la République a signé un mouvement militaire.

❋

La discussion du budget de la guerre s'est ouverte mardi matin, à la Chambre, par des discours du commandant Driant et du ministre de la Guerre qui suggéreront à tous les patriotes de graves réflexions.

La séance de l'après-midi a été consacrée à la réforme électorale.

❋

Le Conseil municipal de Paris a voté le principe du pavoisement des édifices en l'honneur de Jeanne d'Arc au jour qui sera fixé par le Parlement.

❋

On assure que le Comité de la Fédération nationale des inscrits aurait décrété la grève générale dans tous les ports. La grève devra être effective mercredi matin.

Au Havre, la situation est stationnaire. A Brest, les armateurs ayant accordé satisfaction aux grévistes, ceux-ci ont regagné leurs bords.

❋

A Sarreguemines (Lorraine annexée), différentes personnes ont été arrêtées pour crime de lèse-majesté contre... un buste en plâtre de Guillaume II.

❋

On croit savoir que les négociateurs de Madrid ont abordé directement la question de Tanger.

❋

Le baron de Marschall, nouvel ambassadeur d'Allemagne, est arrivé à Londres.

❋

Le ministère anglais a fait voter en première lecture par 274 voix contre 50 un projet de loi qui achemine le pays, au point de vue électoral, vers la démocratie pure et simple.

❋

Le prince de Galles va regagner Londres pour quelques jours afin d'y célébrer les fêtes de sa majorité. Il reviendra ensuite à Paris.

❋

Le tsar et Guillaume II se rencontreront dans la première quinzaine de juillet.

❋

Les radicaux espagnols, mécontents du programme financier du gouvernement, ont décidé d'entreprendre contre M. Canalejas une campagne de meetings.

❋

En Belgique, la mystérieuse affaire du « complot portugais » continue à exciter l'attention générale.

❋

A Chicago, la réunion de la Convention républicaine et la campagne acharnée de Roosevelt contre Taft déchaîne un délire universel.

❋

Tang-Chao-Yi, premier ministre chinois, a donné sa démission.

❋

Les nègres cubains révoltés auraient assassiné un Français.

❋

Les révolutionnaires crétois ont nommé un nouveau gouvernement.

Congrès eucharistique de Vienne

Le Congrès eucharistique de Vienne, qui aura lieu du 12 au 15 septembre, s'annonce comme devant dépasser encore en magnificence les Congrès de Madrid et de Montréal.

Le Conseil général des Pèlerinages organisera à cette occasion deux voyages, l'un direct et l'autre circulaire. Dans chaque groupe, le nombre est strictement limité.

Demander le programme au secrétariat des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Les images enseignantes

Les 70 tableaux du *Catéchisme en images* sont accompagnés chacun d'un texte qui en donne l'explication et comprend toute la doctrine.

Ce texte a été traduit en espagnol, en portugais, en anglais, en flamand, en tamoul et en chinois. Les traductions italienne et allemande sont en préparation. Beaucoup de demandes viennent du Brésil, du Canada, des Etats-Unis.

Un vol. in-4° jésus contenant 70 gravures en noir de 0m.22 × 0m.30, avec explication en regard de chaque gravure. Broché, 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 45. Cartonné, 2 fr. 25 ; port, 0 fr. 60. Relié toile, 3 francs ; port, 0 fr. 75. Remise pour les quantités : 7/6, 15/12, 70/50, 150/100.

Le prix du port est double pour l'étranger.

5, RUE BAYARD, PARIS.

Une belle séance et un pitoyable discours

La belle séance a été tenue par le Conseil municipal de Paris, qui a formellement émis par assis et levé le vœu qu'une fête nationale fût instituée en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Le pitoyable discours a été prononcé à la Chambre par M. Augagneur, qui a montré à nu, en la glorifiant, la vilaine âme de la franc-maçonnerie.

Au surplus, si la séance du Conseil a été une retentissante défaite pour la franc-maçonnerie, le discours de M. Augagneur, par l'accueil qu'il a reçu du Parlement, a marqué la fin de l'influence maçonnique. Ses déclarations de principe se sont effondrées, les unes sous le ridicule, les autres sous l'indignation. Sans doute, on les connaissait ; mais jamais encore elles n'avaient été exposées avec le cynisme dont M. Augagneur a fait preuve.

Au Conseil municipal, un souffle généreux a passé, ce n'était pas seulement celui du grand Paris, c'était celui du grand pays de France qui a sa grande Jeanne d'Arc dans le cœur, qui veut faire de la fête de sa sainte héroïne la fête de la réconciliation et de l'union de tous les Français dans le même sentiment de patriotisme et de reconnaissance pour la libératrice du territoire national.

Trop longtemps la franc-maçonnerie a retenu ce souffle réparateur et fortifiant. Trop longtemps, elle l'a contrarié, étouffé. Hier, il a été plus fort qu'elle ; il l'a balayée.

Portés par leur sujet, les orateurs, les Marcel Habert, les Galli, les Duval-Arnoult, ont annihilé dans de superbes harangues les vains efforts des Loges à ressusciter des querelles usées et démodées, et à troubler par leurs cris de rage impuissants la sérénité de la séance. Elles ne sont même pas parvenues à vicier l'air pur qu'on respirait enfin à pleins poumons.

La Chambre ne saurait tarder désormais à suivre l'élan national et à fixer le jour de la fête de Jeanne d'Arc. Si les catholiques ont devancé le Conseil et le Parlement, ils se sont fraternellement gardés de couper les ponts derrière eux, *et leurs mains sont tendues grandes* ouvertes aux tard-venus. C'est, du reste, dans la sainte tradition de l'Eglise.

Pendant que la franc-maçonnerie était ainsi mise en déroute au Conseil municipal, on l'entendait encore glapir à la Chambre par la voix du F∴ Augagneur qui sortait impudemment, en son nom, toutes les doctrines d'égoïsme bas et de haine furieuse contre tout ce qui ressemble à la justice.

Il défendait le scrutin d'arrondissement, la *mare stagnante*. Ah ! il est bien vrai que le parti radical et radical-socialiste n'a plus d'hommes : l'autre dimanche, il faisait une dernière expérience de M. Combes, et ne parvenait pas à dissimuler le rire qui le prenait ; hier, il en faisait une première de M. Augagneur, et la honte qu'il ressentait à l'entendre apparaissait à tous.

N'était-ce pas une honte d'entendre son orateur supplier misérablement le gouvernement de lui garder le scrutin de corruption, comme le criminel qui meurt lâchement supplie son exécuteur de retarder de quelques minutes l'heure de son supplice !

« Le projet du gouvernement, gémissait-il, détruirait tous les *procédés électoraux que nous avions l'habitude d'utiliser.* » Gardez-nous les fraudes scandaleuses, les menaces odieuses, les promesses honteuses, les corruptions puantes, gardez-nous-les, mon bon président du Conseil, nous les utilisons si avantageusement ! A leur défaut, nous ne pourrons jamais nous faire élire. »

Et pour comble, à l'écœurement que produisait le spectacle du mendiant demandant de la boue pour vivre, comme d'autres demandent du pain, le président du Conseil, M. Poincaré, et le rapporteur de la Commission, M. Groussier le repoussaient du pied : « Allons, allons, ne bouchez pas la circulation ; laissez passer la volonté nationale. »

Alors venait le grand argument maçon : « Il n'y a que l'opposition à demander la justice ! » Parbleu, quand il y a un opprimé et un oppresseur, ce n'est généralement pas l'oppresseur qui la demande !

Et puis, revenant à ses manœuvres maçonnes, il mordait le pied qui l'écrasait. Il développait un contre-projet *incohérent, sans doute, mais tortueux,* sournois, dont M. Groussier, le rapporteur, a dénoncé la perfidie, en le résumant ainsi :

— Là où vous aurez la majorité absolue, vous voulez tout pour vous, et là où vous serez en minorité, vous voulez encore votre part !

Les dernières manœuvres radicales et maçonnes ne sont pas encore épuisées. Elles continuent aujourd'hui. Mais elles ne perdront rien pour attendre, et la contre-proposition du F∴ Augagneur sera repoussée dès ce soir, comme elle l'a été par MM. Poincaré et Groussier — du pied.

J. B.

ROME

L'ange du campanile de Venise dans la bibliothèque vaticane

Les catholiques de Venise, afin de témoigner au Saint-Père leur inviolable attachement et leur reconnaissance de la part qu'il a prise dans la restauration du campanile et de ses cloches, lui ont offert une réduction en or de l'ange qui surmonte la pointe du campanile.

Le Saint-Père, après l'avoir conservé quelque temps sur son bureau, vient de le faire transférer dans la salle de la bibliothèque vaticane, où se conservent les dons offerts à Pie IX et Léon XIII lors de leurs jubilés.

L'ange du campanile de Venise s'y dresse sur une table de porphyre et y fait surgir très heureusement le nom de Pie X au milieu des souvenirs laissés par ses prédécesseurs.

Les examens bibliques

Les examens de licence en Ecriture Sainte viennent de se terminer au Vatican. La dissertation d'exégèse devait porter sur un des trois sujets suivants : 1° la tentation de Notre-Seigneur (Matth. IV, 1-11 ; Marc I, 12-13 ; Luc, IV, 1-13) ; 2° l'entretien de Notre-Seigneur avec Nicodème (Jean, III, 1-21) ; 3° le discours de saint Paul à l'Aréopage (Act., XVII, 22-34).

Pour l'histoire, les candidats avaient à traiter : « Des relations de saint Paul avec les autres apôtres ». Pour l'introduction : « L'introduction au livre du prophète Ezéchiel. » Les épreuves orales ont eu lieu samedi.

Les candidats ont été reçus dans l'ordre suivant :

1° M. Balmès, du diocèse de Mende, élève au Séminaire français, *avec mention ;*

2° M. Chevalier, du diocèse de Nevers, élève au Séminaire français, *avec mention;*

3° Le R. P. Schut, de la Congrégation des Missionnaires de Mill-Hill ;

4° et 5° *ex æquo* M. Robert, de la Procure de Saint-Sulpice, et M. Majchrzycki, de l'hospice polonais ;

6° M. Nascimbene, du diocèse de Pavie.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

LE PROJET AUGAGNEUR

Les ministres se sont entretenus de la discussion en cours devant la Chambre et de l'attitude du gouvernement. Il a été décidé que le président du Conseil s'opposerait au vote sur le fond du projet Augagneur et poserait la question de confiance.

LES COMMANDANTS DES 6e et 13e CORPS

Le président de la République a signé deux décrets appelant au commandement du 6e corps d'armée, en remplacement du général Perruchon, mis en disponibilité sur sa demande, le général d'Amade, commandant du 13e corps, et au commandement du 13e corps le général Ruffey, commandant la division de Bayonne.

❋

En présence de la décision du Conseil d'Etat annulant le décret relatif aux équivalences, le ministre de l'Instruction publique a été autorisé à suspendre les effets du décret qui lui avait retiré la faculté d'accorder des dispenses.

GAZETTE

Mauvais préfet!

Un préfet qui n'encourage pas les *familles nombreuses c'est celui des Deux-Sèvres.*

Dans l'arrondissement de Bressuire, à la Petite-Boissière, un père de famille, M. Ligonnière, avait demandé, après le décès de sa femme, un secours temporaire pour lui permettre d'élever *ses sept enfants.*

Sept enfants ! On l'a trouvé encombrant, *cet homme,* avec *ses sept enfants.* Une enquête a été ouverte sur son cas, on a appris que ses filles étaient élevées par les religieuses de la localité, et le préfet a refusé le secours.

Les nombreuses familles

Les conseillers municipaux de Saint-Omer (Pas-de-Calais), prêchent d'exemple à leurs compatriotes. Voici, en effet, le nombre de leurs enfants :

M. Lefebvre du Prey, maire et député, 12 ; M. Magry, 12 ; M. Louis Delattre, 9 ; M. Léon Debast, 7 ; M. Bataille, 6 ; M. Paul Lecointe, 6 ; M. Persyn-Bigo, 6 ; M. Bessodes-Cassez, 6 ; M. Hopsomer, 5 ; M. Numa Colin, 5.

M. Balenbois, 4 ; M. Louis Decludt, 4.

Les autres conseillers n'ont encore chacun, respectivement, qu'un, deux et trois enfants.

Catholiques d'abord

Cette année, la section d'Argentières, commune de Chamonix, avait quatre conseillers municipaux à élire. La liste complète des quatre conseillers catholiques a passé tout entière. *Le fait en lui-même* peut n'être pas une rareté, ce qui est plus intéressant c'est le programme même de la liste, qui s'est placée sur le terrain exclusivement religieux. Voici la conclusion de son appel :

« Pour nous, si vous nous accordez votre confiance, nous vous faisons la promesse d'être toujours fidèles aux principes qui nous auront fait élire : catholiques nous sommes dans notre vie privée, catholiques nous resterons dans tous nos actes publics.

» Pour ce qui est des intérêts matériels, nous ne voulons pas vous promettre ce que nous savons ne pouvoir vous donner, mais nous ferons tout notre possible pour que les dépenses communales profitent également à tous, pour essayer de pratiquer des méthodes d'économie, pour favoriser tout ce qui peut servir à améliorer le pays, tout en veillant à ce que les intérêts des particuliers soient préservés.

» En terminant, nous vous demandons l'union : quand nos adversaires connaissent la liste qui se présente à leurs voix, ils votent tous comme un seul homme pour elle ; ils font preuve de discipline, faisons comme eux.

» Tous aux urnes, pas d'abstentions, et vive la paroisse d'Argentières ! »

La « paroisse » a marché comme un seul homme.

Le sanatorium à l'envers

Le Bulletin médical parle du sanatorium de Taxil (Var) comme d'un établissement extrêmement dangereux pour la santé des malades qu'on y envoie. Le Dr Larcher dit que les malades y meurent tous d'hémorragies pulmonaires causées par la situation déplorable de l'établissement. L'été, la température y est telle qu'on en congédie tous les malades, quel que soit leur état : ils risqueront toujours moins ailleurs

On n'y a point prévu de séparation entre les malades hommes et les malades femmes. Les fosses d'aisances n'y sont jamais vidées à fond ni désinfectées, et l'Etat subventionne cette dangereuse maison pour une somme de 20 000 francs par an.

C'est ainsi que se pratique aujourd'hui l'Assistance publique.

Fidelité

Il y a dans la Dordogne une commune, celle de Breuil, canton de Vergt, où la R. P. ne pourra jamais fonctionner, parce que les électeurs s'entendent admirablement. Le maire, M. Jammet, dont on fêtait récemment le jubilé électoral, est, depuis vingt-cinq ans, toujours réélu à l'unanimité des suffrages, tant comme maire de sa commune que comme conseiller d'arrondissement. Son adjoint est aussi réélu à l'unanimité, et le dernier élu de la liste réunit l'unanimité moins sept voix.

Pourquoi faut-il que ces exemples d'union et de constance soient si rares !

La maison de la Ferrandière

L'ancienne maison des Dames du Sacré-Cœur, qui est connue dans la région lyonnaise sous le nom de « la Ferrandière », est devenue la propriété de quelques fonctionnaires. Les « dames » de ces hauts fonctionnaires ont organisé dans les cours un tennis et un skating. Buffet et réceptions, parties de colin-maillard ou de cache-cache *dans le cimetière*, ont remplacé la vie de couvent et le règlement des Sœurs.

L'*Express de Lyon* constate que ces bandes joyeuses ont des privilèges refusés aux parents des mortes enterrées à la Ferrandière. Les familles n'y peuvent plus venir s'agenouiller, il est formellement interdit de déposer sur les tombes le moindre petit bouquet. C'est odieux !

Et la chapelle ?

Elle sert d'écurie à des chevaux de fonctionnaires militaires, comme la chapelle du Sacré-Cœur de Paris sert de musée grivois au sculpteur Rodin.

Un préfet bien respecté

Hier, à Derrien (Finistère), le préfet était venu inaugurer l'école laïque. Le banquet traditionnel fut servi dans deux salles de classes voisines, communiquant par une porte ouverte. Pendant que le préfet discourait dans l'une, les convives chantaient l'*Internationale* dans l'autre, obligeant le préfet à interrompre son discours.

Le premier magistrat du département n'a pas su conquérir la considération de ceux de ses administrés qui aiment l'*Internationale*. Est-ce parce qu'ils n'aiment aucun préfet ou qu'ils n'aiment pas celui-là ?

L'avènement de la grande-duchesse de Luxembourg

Aujourd'hui, mardi, la grande-duchesse Marie-Adélaïde de Luxembourg-Nassau, majeure depuis le 14 juin, est montée officiellement sur le trône du grand-duché de Luxembourg.

Nous avons donné il y a quelques jours les raisons qui ont fait choisir cette date. Nous n'ajouterons que les détails suivants :

On a déjà fait grand bruit autour d'un soi-disant mariage de Marie-Adélaïde avec un des fils de l'empereur d'Allemagne. Il n'est pas à nier que la jeune souveraine aurait eu l'embarras du choix si elle avait voulu orienter ses préférences de ce côté-là. Mais il n'est pas moins vrai qu'un mariage pareil aurait été et serait toujours très impopulaire dans le Luxembourg, où l'on n'a jamais manifesté un grand enthousiasme pour les choses d'outre-Moselle et où l'on déteste cordialement tout ce qui ressemble de près ou de loin à un prétendant prussien.

LA PRINCESSE MARIE-ADÉLAIDE

grande-duchesse de Luxembourg

Taft contre Roosevelt

La grande journée

C'est donc aujourd'hui mardi que se réunit, à Chicago, la convention républicaine chargée d'élire pour le parti un candidat à la présidence.

Une convention américaine et une ville américaine pendant la durée de la convention, dit le *Times*, sont quelque chose qu'on ne voit nulle part ailleurs. Et l'assemblée qui se réunit aujourd'hui à Chicago promet d'être la plus extraordinaire du genre qui ait encore été vue.

Chaque Etat envoie à la convention nationale un nombre de délégués double de celui de ses représentants au Congrès. Il y en a environ 1 100. Tous se font accompagner d'un *alter ego* pour les remplacer en cas d'absence ou de maladie. Ce sont donc plus de 2 000 hommes qui ont le droit de prendre place dans la salle de la convention, sans compter le contingent de curieux, de politiciens de second ordre, d'amis, etc., qu'y envoie la convention.

La coutume veut que la délégation entière de chaque Etat se rende à la convention par train spécial. Tous les membres d'une même délégation portent des rosettes, des emblèmes, des rubans, et quelquefois même ils se mettent d'accord pour porter les mêmes vêtements, par exemple des chapeaux blancs, des chaussures jaunes, des ceintures rouges, des cannes jaunes ou des parapluies rouges. Ils emportent toujours des boîtes de cigares, des drapeaux, et traînent à leur remorque des caisses de whisky et de champagne.

L'édifice où se réunit la convention est pavoisé et ses murs portent les effigies des héros nationaux. Un orchestre se tient là pour entraîner la foule en jouant les airs les plus réussis des music-halls.

Les spectateurs sont déjà à moitié hors d'eux-mêmes lorsque s'ouvre la convention. Les délégués s'asseoient dans le hall, et le président du Comité national rappelle la convention à l'ordre en frappant plusieurs coups d'un maillet fait de petites pièces de bois provenant de tous les Etats représentés.

Après la prière ordinairement très longue, le nom du président provisoire est proposé et généralement approuvé. C'est invariablement un orateur connu, dont la mission est d'atteindre constamment la note la plus élevée que lui permette sa voix.

Après ces préliminaires, la convention commence réellement ses travaux.

Par ordre alphabétique, d'Alabama à Wyoming, les Etats sont priés de présenter leurs candidats. Ceux qui en ont un répondent en poussant en avant l'orateur de leur parti, qui recommande le candidat de leur choix. L'orateur monte à la tribune et se lance dans un panégyrique du candidat choisi, l'élevant bien haut au-dessus de tous les héros de la Grèce et de Rome. Lorsque enfin — incident réservé pour la fin de son discours — il prononce le nom du candidat, les spectateurs se livrent aux contorsions les plus extravagantes. Tous les délégués en faveur du candidat en question bondissent et hurlent ; la « claque », dans les galeries, se joint au tumulte : les musiques attaquent un air populaire, et une bannière, portant la photographie du candidat, fait le tour de la salle, tandis que tous les partisans de ce dernier crient, agitent leurs mouchoirs, chapeaux, vestons, parapluies, etc.

Si le candidat est populaire, il s'écoule parfois une demi-heure avant que la convention puisse reprendre ses travaux.

Après commence le vote. Chaque Etat annonce sa décision, au milieu d'applaudissements assourdissants.

Il est rare qu'un scrutin suffise, il en faut quelquefois plus de cinquante. Il faut conserver un sang-froid et un calme extraordinaires pour pouvoir profiter des changements de la situation telle qu'elle est révélée par chaque ballottage, s'apercevoir des faiblesses des partis et effectuer des combinaisons toujours nouvelles.

Des milliers de curieux dans les galeries assistent, énervés et à demi délirants, aux scènes extraordinaires qui se déroulent au-dessous d'eux. L'air paraît intoxiqué et la folie règne en maîtresse.

Quand on en arrive à la scène finale, lorsque le candidat est choisi et qu'il s'opère une détente dans la nervosité générale, on entend alors un concert de cris féroces et prolongés, dépassant tout ce qui s'est produit auparavant, et qui indique à quel diapason étaient montées les passions.

Sur le papier, M. Taft dispose d'une majorité de délégués, mais un travail sourd s'opère, qui peut très bien amener une surprise.

Le résultat final dépend non des Américains de race blanche, mais des 66 délégués noirs.

Tous ces nègres sont venus des Etats du Sud et presque tous ont reçu la mission de voter pour Taft : un certain nombre d'entre eux sont des fonctionnaires du gouvernement fédéral et leur principal souci est de ne pas perdre leur situation. Si donc on peut les persuader que le colonel a des chances de battre son concurrent, ils marcheront d'un camp à l'autre sans la moindre hésitation. L'argent comptant également doit avoir sur ces hommes une influence magique.

Lundi, veille de la bataille, fut le tour de Roosevelt. L'ex-président semble avoir hypnotisé la ville depuis qu'il y a fait son entrée en coup de vent, samedi dernier. On ne parle que de Roosevelt, on n'y entend que Roosevelt ; tous les emblèmes dans les rues rappellent l'ex-président, y compris un grand ours noir (Teddy), qu'ont amené les délégués de Californie.

A mesure qu'approche l'heure décisive M. Roosevelt devient plus ardent ; il s'embarrasse moins que jamais de formules parlementaires.

Aujourd'hui mardi, les deux armées rivales vont se trouver face à face dans le Coliseum. Toutes les précautions policières ont été prises ; en outre, 1 200 stewards ont reçu des instructions détaillées pour agir.

A côté du président se trouvera un homme muni d'un puissant porte-voix qui sera chargé d'annoncer les décisions de la convention.

Il n'a rien transpiré de la tactique des adversaires, le secret étant une condition essentielle du succès.

On dit cependant que si M. Roosevelt ne peut réussir à mettre en échec les *bosses* qui dirigent la convention il sortira du Coliseum bannière déployée et musique en tête et ira tenir une convention dans un autre local, qui lui donnera la nomination refusée par l'assemblée régulière du parti.

Personne ne pourra entrer dans le Coliseum sans un brassard numéroté. Un bureau s'est ouvert pour l'achat et la vente des billets ; leur prix varie entre 250 et 1 250 francs, mais on en trouve fort peu.

Tandis que son rival se démène à Chicago, M. Taft reste à la Maison-Blanche, où il reçoit des coups de téléphone pressants du théâtre des opérations.

Aucun des programmes n'est encore publié, mais on croit savoir que celui de M. Taft sera d'une nuance conservatrice progressiste, et celui de M. Roosevelt, radical, comme tendance plutôt que dans ses lignes réelles. Il contiendra, par exemple, une déclaration disant que le peuple est au-dessus des Constitutions et qui sera en faveur du referendum. Mais au point de vue de la politique nationale, celle de M. Roosevelt se rapprochera beaucoup de celle du président.

Son programme est radical, mais du type nouveau dit néo-nationalisme, et non du type démagogique anticapitaliste.

Le budget de la guerre à la Chambre

Séance du mardi 18 juin (matin)

Discours du commandant Driant

La séance tout entière est consacrée à la discussion générale du budget de la guerre.

C'est le commandant Driant qui parle le premier ; son discours produit une profonde sensation.

Instruits par l'expérience de 1869 et 1870, dit-il, nous n'avons pas le droit de nous mettre un bandeau sur les yeux et de parler tout bas de la question traitée publiquement au Reichstag allemand : la nouvelle loi militaire allemande, et de la réponse à y faire.

Cette loi porte l'effectif permanent de l'armée allemande à 705 000 hommes que l'Allemagne peut lancer contre nous, du jour au lendemain, sans faire appel aux réservistes.

A ce chiffre nous avons à opposer 505 000 hommes, soit 200 000 de moins.

C'est au 1er octobre 1912 que tout sera prêt en Allemagne, c'est-à-dire au moment où nous n'avons plus qu'une classe sous les drapeaux.

L'orateur établit l'infériorité en nombre de nos troupes de couverture en cas de mobilisation.

On dira, ajoute-t-il, que notre force est dans les réserves, mais nos réservistes de la frontière seront jetés tout de suite en pleine fournaise, et c'est ce qui est inquiétant.

Nous ne pouvons diminuer l'armée active, ni d'autre part lutter à coup d'effectifs : que faire, alors ? Pourrait-on revenir au service de trois ans ? il le faudrait, mais c'est un langage qui ne serait pas compris.

Ayant moins d'hommes que l'Allemagne, armons-les plus puissamment : ils ont le meilleur canon du monde, donnons-leur le meilleur fusil, nous rappelant que, lors de l'affaire Schnœbelé, la supériorité de notre fusil fit réfléchir l'Allemagne.

Elle va dépenser un milliard ; il nous en coûterait 600 millions pour doter la plus grande partie de nos soldats du fusil automatique.

Mais c'est surtout sur les troupes de couverture que doit se porter l'attention du ministre.

Il ne faut pas appeler dans l'Est les recrues avant leur instruction : qu'on les instruise dans les camps à l'intérieur, en les remplaçant à la frontière par des réservistes, de façon à avoir dans l'Est deux corps de division au complet, toujours prêts à marcher.

Exaltons aussi les qualités militaires, car le moral a un rôle décisif à la guerre : le pays, comme le ministre l'a compris : le geste d'Agadir a changé bien des choses, et ce n'est pas vers La Haye que la France tourna alors ses regards, c'est vers son armée. (Vifs appl. sur tous les bancs, sauf à l'extrême gauche.).

M. Joseph Reinach insiste à son tour sur les effets déplorables du service de deux ans qui, dans la période d'octobre à avril, nous met dans la situation la plus critique.

Il estime que, pour la cavalerie et l'artillerie à cheval, le rétablissement du service de trois ans comme en Allemagne, où